

## DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

**MANZANARES**

**Brigitte**

**Autre**

Élu(e) ou nommé(e) le : 12/10/2021

Déclaration déposée le : 21/06/2022 18:02:27

### Renseignements personnels :

Année de naissance : 04/01/1950

Adresse :

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

**5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin**

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

**6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts**

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

**7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Conseillère départementale de 06/2021 à 12/2021 Commentaire : Année 2021 dans sa totalité bien que le mandat de conseillère départementale ait été effectif à compter de l'élection de juin 2021. En date du 21 octobre 2021 nomination par arrêté du président du CD76 de la qualité de présidente de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ( Pas d'indemnité pour cette présidence de Commission)	2021 : 18 538 € Net
Conseillère départementale de 01/2022 à 05/2022 Commentaire : Montant des indemnités de conseillère départementale perçue du 1er janvier 2022 au 31 mai 2022. La baisse enregistrée par rapport à l'année 2021 se trouve liée au fait que je ne suis plus membre de la Commission Permanente de^puis le 1er juillet 2021	2022 : 7 199 € Net

**Observations**

*Je soussigné Brigitte MANZANARES certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*

*Fait, le 21/06/2022 18:02:27*

*Signature : Brigitte MANZANARES*